



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Inspection
Pédagogique
Régionale

Nancy, le 16 septembre 2019

Anja LOUKA

Inspectrice d'académie,
Inspectrice pédagogique régionale
Education musicale et chant choral

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'Education musicale et chant choral
S/C de madame ou monsieur le chef d'établissement

Pour toutes les disciplines, la lettre de rentrée se décline en deux parties. La première, rédigée par l'ensemble des IA-IPR et IEN2D de l'académie, s'adresse à tous les personnels des métiers du professorat et de l'éducation des collèges et des lycées.

La seconde partie est spécifique à chaque discipline.

Secrétariat :

Téléphone

03.83.86.25.42

Mél

ce.ipr@ac-nancy-metz.fr

Partie commune

Parmi les nombreux sujets d'actualité pour cette rentrée, nous retenons en particulier l'accompagnement des personnels, la réforme du lycée et la transformation de la voie professionnelle.

Dans le cadre des rendez-vous de carrière, la formation va être fortement mobilisée à la fois pour vous aider à les préparer, mais aussi pour répondre aux besoins qui auront pu être identifiés lors des entretiens et des visites. Les dispositifs mis en œuvre par l'académie relèvent d'une démarche d'accompagnement qui peut être collective ou individualisée et qui revêt des formes variées. Pour jouer pleinement leur rôle, ces dispositifs doivent néanmoins être complémentaires d'un engagement de votre part. Nous vous invitons donc à enrichir votre profil sur iProf en identifiant les différentes compétences développées notamment au travers de certifications, missions ou fonctions ainsi que de formations suivies par ailleurs.

L'académie a également enclenché une dynamique pour renouveler les viviers de formateurs. Si vous souhaitez mutualiser vos pratiques avec des collègues sur des thématiques en lien avec l'Ecole inclusive et développer vos compétences professionnelles sur ce sujet ou si vous avez de l'appétence pour la formation au sens large, vous pouvez nous venir en appui en préparant des certifications complémentaires comme le CAFFA ou le CAPPEI. Ces nouvelles compétences enrichiront aussi les démarches que vous mettez en œuvre au sein de la classe.

Le déploiement de la réforme du lycée et la transformation de la voie professionnelle vont se poursuivre. Les formations déjà mises en place en 2018-2019 vont être prolongées par des actions complémentaires notamment pour la préparation des oraux (grand oral et chef-d'œuvre), les nouvelles modalités d'enseignement et d'évaluation et les nouveaux programmes. L'accompagnement des évolutions pédagogiques impulsées par le déploiement du numérique en lycée et en collège reste une priorité et fera également l'objet de temps de formation.

Dans cette période de fortes évolutions dans les pratiques de classe, nous attirons votre attention sur l'importance d'un travail collectif concerté et partagé, garant d'une cohérence essentielle en pédagogie. Elle peut s'illustrer dans :

- les conseils d'enseignement, les conseils pédagogiques, les conseils école-collège ou les liaisons collège-lycée, instances privilégiées pour développer la réflexion sur le parcours de l'élève, ses difficultés et ses réussites ;
- la pédagogie de projets pluridisciplinaires, notamment pour le chef-d'œuvre, le grand oral et plus largement pour l'éducation artistique et culturelle ;
- le co-enseignement inscrit dans les grilles horaires du lycée professionnel (co-intervention) renforçant l'articulation des enseignements généraux et professionnels, impliquant la mise en place de nouvelles modalités visant à fédérer les enseignements

CO n°30013
54035 NANCY
cedex

généraux et professionnels autour d'actions et de projets communs.
Aussi, nous vous invitons à investir le cadre institutionnel et les possibilités qu'il offre pour impulser des projets ou proposer des expérimentations.

Les corps d'inspection sont mobilisés pour vous accompagner dans la mise en œuvre de l'ensemble de ces sujets et seront présents à vos côtés tout au long de l'année. Les services et les délégations du rectorat (CARDIE, DAAC, DANE, MIFOR...) ont également pour mission de vous apporter les informations et conseils dont vous pouvez avoir besoin dans vos projets.

Nous souhaitons à chacune et chacun une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

Informations sur les accès aux concours, examens et certifications

<http://www.ac-nancy-metz.fr/personnels-enseignants-de-1er-et-2nd-degre--30258.kjsp?RH=RRECRUTCONCOURS&RF=RCONCOURSENSEI>

Plan Académique de Formation

<http://formationdespersonnels.ac-nancy-metz.fr/mformation/paf/>

Cellule Académique Recherche Développement pour l'Innovation et l'Expérimentation

<https://cardie.ac-nancy-metz.fr/>

DAAC

<http://www.ac-nancy-metz.fr/daac-71445.kjsp?RH=RESPEPEDAGO>

DANE

<https://www4.ac-nancy-metz.fr/dane/wp/>

Réforme du lycée

<https://www.education.gouv.fr/cid126438/baccalaureat-2021-tremplin-pour-reussite.html>

Parcours magistère pour la transformation de la voie professionnelle

https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php?v=formation

M@gistère transformer la voie professionnelle

Un parcours de formation Magistère « *Transformer la voie professionnelle* » est en ligne ; il regroupe l'ensemble des documents et outils relatifs à la réforme (textes de références, vadémécums...), et de nouvelles ressources y sont régulièrement mises en ligne. Cet espace est accessible aux professeurs, à l'ensemble des personnels de lycée professionnel et aux inspecteurs.

Pour vous y inscrire, il vous suffit de cliquer sur le lien suivant [Parcours M@gistère](#), de rechercher avec le moteur le parcours « Transformer la voie professionnelle », puis de cliquer sur « je souhaite m'y inscrire ».

Partie commune Arts plastiques et Education musicale et chant choral

Particulièrement conscients des liens étroits que vous avez déjà tissés entre enseignants d'arts plastiques et d'éducation musicale et chant choral, nous souhaitons dans cette partie commune vous encourager vivement dans cette voie pleine d'échanges créatifs et féconds. Dans le **développement des compétences orales** et d'expression subjective, propres aux deux disciplines, nous vous invitons ainsi à développer le travail en interdisciplinarité et à solliciter des **structures culturelles** pour mettre en place des projets qui trouvent un réel écho dans le parcours artistique et culturel des collégiens et des lycéens.

La **pratique artistique** demeure l'essence même de nos disciplines et se doit d'être nourrie et amplifiée par des apports réflexifs éclairants et piliers d'une culture sans cesse enrichie. L'**histoire des arts** apparaît en ce sens comme indispensable pour étayer les champs d'action de nos disciplines et nous vous invitons à vous engager dans cette **pluridisciplinarité** pour faire rayonner vos matières dans tout l'établissement, au-delà de l'enseignement artistique. De même, si les élèves sont invités à créer et à mettre leurs **productions** en résonance avec la création ancienne et contemporaine, nous vous rappelons, l'exigence qui se doit d'alimenter la présentation de ces productions à un public scolaire ou extérieur et qui va au-delà des salles de classes.

Par ailleurs, nous vous conseillons d'aller explorer les enjeux de la **réforme du baccalauréat**, ou les compétences orales et d'expression subjective, particulièrement prégnantes dans nos disciplines, nous permettent de de faire valoir notre expertise dans ce domaine.

Enfin, nous encourageons ceux et celles qui s'engagent dans la préparation des **concours** disciplinaires ou dans les **certifications complémentaires** qui valorisent les compétences professionnelles des domaines artistiques ou linguistiques. Un plan spécifique de formation est également proposé aux professeurs qui souhaitent se présenter au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA) ou au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Ecole Inclusive (CAPPEI).

En vous assurant de notre confiance et de notre soutien,

Anja LOUKA, IA-IPR Education musicale et chant choral et Sébastien CHAMPION, IA-IPR Arts plastiques

Education musicale et chant choral

Mesdames et messieurs les professeurs d'Education musicale et chant choral,

En ce début d'année scolaire, je suis heureuse de venir vous rejoindre en succédant à madame Degraeve, nommée dans l'académie de Reims. C'est avec plaisir que je découvre une académie dynamique, pleine de projets et d'engagement au service de l'éducation musicale. En attendant de nous rencontrer prochainement, je voudrais d'ores et déjà vous informer de plusieurs points :

PPCR

Les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières mises en place il y a deux ans se poursuivent. J'invite les professeurs concernés par un rendez-vous de carrière de relire le guide du rendez-vous de carrière : <https://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html>
Je vous informe également qu'il existe au PAF une formation sur la préparation aux deux premiers rendez-vous de carrière.

Collège

L'enseignement de l'éducation musicale au collège a pris un rayonnement certain depuis l'année dernière avec la mise en oeuvre de l'enseignement facultatif Chant Choral collège, dont voici les principaux textes officiels :
Arrêté modificatif du 9 janvier 2018 portant sur la réorganisation des enseignements dans les classes de collège
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036564769>
Programme Enseignement Facultatif Chant Choral collège : BO du 26 juillet 2018
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=38047
Vademecum chorales : <https://eduscol.education.fr/cid130767/la-chorale-a-l-ecole-au-college-et-au-lycee.html>

Lycée

La réforme du lycée commence cette année sa phase de mise en oeuvre en classe de seconde et de première. Les programmes sont désormais accessibles dans leur totalité (B.O. du 25 juillet 2019) :

<https://www.education.gouv.fr/cid144079/au-bo-du-25-juillet-2019-organisation-du-controle-continu-et-baccalaureat-terminale-l-agrement-d-associations-et-etablissements-d-enseignement-francais-a-l-etranger.html>

Il est à noter la profonde rénovation de la série S2TMD, série Technologique Théâtre Musique et Danse. Les programmes de cet enseignement optionnel sont définis par arrêtés du 31-7-2019 publiés au BO n° 31 du 29 août 2019 : <https://eduscol.education.fr/cid144174/s2tmd-bac-2021.html#lien1>

Je signale aux professeurs de lycée que deux concerts destinés aux élèves seront donnés :

- le 10 novembre 2019 à Strasbourg :
<https://philharmonique.strasbourg.eu/detail-evenement/-/entity/id/6417133>
- le 16 janvier à Paris:
<https://www.maisondelaradio.fr/evenement/concert/baccalaureat-de-2020-2021>

Personnes ressources dans l'académie

Chargés de mission d'inspection : Olivera MANNONI (collège Guynemer, Nancy), Emmanuel TROMBOWSKY (lycée Fabert, Metz)

Chargée de mission d'inspection pour les chorales : Nathalie BARTHELEMY (collège de Baccarat)

Professeurs Formateurs Académiques : Violaine KLEIN (collège Edmond de Goncourt, Pulnoy) ; Marie-Eve LE MASLE (collège Joliot-Curie, Dieulouard) ; Gautier ADAM (collège Callot, Vandoeuvre)

Chargé de mission pour l'ALCEMS : Sylvain PARIS

Secrétaire de l'ALCEMS : Violaine KLEIN (collège Edmond de Goncourt, Pulnoy)

Interlocutrice académique au numérique : Géraldine ROSSIGNOL (collège René Gaillard, Bénaménil)

Chargés de mission à la DAAC :

Opéra de Nancy : Jean-Sébastien BARABAN (collège Alphonse Cytère, Rambervillers)

Opéra-Théâtre de Metz-Métropole : Isabelle GUILLAND (collège Paul Verlaine, Maizières-les-Metz)

Cité Musicale de Metz : Sophie NOIRJEAN (collège Louis Armand, Moulins-les-Metz)

Webmestre : Dominique RATEL (collège Jean Rostand, Chatenois)

Conseillers pédagogiques départementaux en Éducation musicale (1^{er} degré)

54 : Anne MANGEOT (Anne.Mangeot@ac-nancy-metz.fr)

55 : Emeline COLARDELLE (Emeline.Colardelle@ac-nancy-metz.fr)

57: Elisabeth BOCK (Elisabeth.Bock@gmail.com), Aurélien MEYER (Aurelien.Meyer@ac-nancy-metz.fr), Aurélien ROBINET (Aurelien.Robinet@gmail.com), Candice BOUALIT (Candice.Boualit@ac-nancy-metz.fr) ; Maryse DELLANDREA (CPAP chargée de la mission Art et culture, Maryse.Dellandrea@ac-nancy-metz.fr)

88 : Stéphanie HANZO (Stephanie.Hanzo@ac-nancy-metz.fr)

Restant à votre écoute et me tenant à vos côtés pour vous soutenir dans vos projets et interrogations, je vous souhaite une année scolaire pleine d'émotions musicales.

Cordialement,



Anja LOUKA, IA-IPR Education musicale et chant choral